

10 idées reçues sur les semences



VEUILLEZ NOUS SUIVRE, VOUS ÊTES POURSUIVI POUR CULTURE DE VIEUX CHOUX.

1) les semences paysannes sont interdites

Non ! Nous avons tous le droit d'utiliser, d'échanger, de vendre des semences paysannes pour l'autoconsommation (jardinage amateur), la sélection ou la conservation, et tout paysan peut cultiver les semences de son choix (sauf OGM ou dangers sanitaire) et en vendre la récolte. Ces droits sont cependant menacés par les évolutions réglementaires et les droits de propriété industrielle : nous devons nous mobiliser pour utiliser, défendre et élargir ces droits !

2) les sélectionneurs du XX^e siècle ont amélioré les plantes

Tout dépend de ce que l'on entend par amélioration ! Les sélectionneurs du XX^e siècle ont puisé dans l'immense réservoir des plantes issues de plusieurs millénaires de sélections paysannes pour les adapter aux engrais chimiques, à la mécanisation, aux pesticides et souvent à l'irrigation intensive, tous issus du pétrole... Ils ont ainsi sélectionné des variétés dites à « haut potentiel de rendement », mais sans béquilles chimiques, pas de hauts rendements ! Seules les variétés paysannes, en raison de leur grande diversité et variabilité génétique, peuvent s'adapter finement sans recours aux intrants chimiques à la diversité des terroirs, des pratiques paysannes, des besoins humains et à la variabilité des climats.

3) le nombre de variétés industrielles commercialisées est un indicateur de diversité

Cet indicateur ne concerne qu'une part infime de la diversité présente dans les champs et les jardins : celle qui est cataloguée pour avoir le droit d'accéder au marché des semences. Il masque en réalité une profonde perte de la biodiversité cultivée. La sélection industrielle et les normes d'enregistrement au catalogue ont conduit à une uniformisation de ces variétés commerciales : elle sont toutes génétiquement très proches les unes des autres et ne comportent qu'une très faible diversité intra-variétale (clones ou quasi-clones). À l'inverse, une seule variété paysanne « population » contient à elle seule plus de diversité et de potentialité de variabilité génétique qu'une centaine de variétés modernes du catalogue !

De plus, les 80 000 variétés et clones de 150 espèces sélectionnées par l'industrie depuis 1960 (dont 59% de plantes ornementales) restent bien moins nombreuses que les 2,1 millions de variétés paysannes de 7000 espèces recensées à la fin du siècle dernier (dont seulement quelques-unes ornementales)¹.

4) sans variétés dites « à hauts rendements » on ne peut pas nourrir la planète

Aucune des monocultures de l'agriculture industrielle ne peut produire sur une même surface autant de nourriture que les cultures associées et jardinées en agroécologie par de nombreux paysans. De plus en plus de terres agricoles sont mobilisées pour l'alimentation des élevages hors-sol et la production d'agro-carburants. Au lieu de chercher à tout prix à augmenter les rendements sur les surfaces restantes, au prix d'une destruction des écosystèmes, il serait plus intéressant de réorienter ces surfaces vers une agriculture paysanne vivrière et respectueuse de l'environnement. Pour exemple, 6 millions d'hectares de maïs et d'autres céréales consacrés en France à la nourriture d'animaux d'élevage hors sol (qui immobilisent en plus 6 millions d'hectares de soja OGM en Amérique du Sud) seraient suffisants, s'ils étaient reconvertis en jardins, pour nourrir toute la population française ! Mais bien sûr, il faudrait pour cela de nombreux paysans et jardiniers.

5) ...et demain, les OGM nourriront le monde

Contrairement à ce qu'on veut nous faire croire, les OGM n'ont pas vocation à nourrir le monde mais sont destinés aux marchés solvables des pays riches : ils ne sont utilisés que pour l'alimentation animale et la production de carburant ou de textile (coton).

Aujourd'hui, 80% des paysans dans le monde utilisent des semences paysannes et produisent plus de 70% de la nourriture disponible sans les béquilles chimiques de l'agriculture industrielle. Via la dissémination des pollens, les OGM contaminent toute autre variété dans les territoires où ils sont cultivés. Basés fondamentalement sur les biotechnologies et les brevets qui coûtent très cher, ils accélèrent la concentration du secteur semenciers entre les mains de quelques firmes multinationales (moins de 10 firmes détiennent plus de 70 % du marché des semences). Ces firmes ont acquis ainsi un pouvoir exorbitant, et en favorisant une agriculture toujours plus productiviste, elles détruisent la paysannerie, la biodiversité cultivée et mettent en danger la souveraineté alimentaire des peuples.

Ces semences industrielles sont de plus en plus bizarres... Je ne sais pas pourquoi, mais elles ne m'inspirent plus confiance !



6) les droits de propriété intellectuelle favorisent l'innovation

Les promoteurs des droits de propriété industrielle qui cherchent à s'approprier le vivant au moyen de brevets ou de Certificats d'Obtention Végétale (COV) mettent en avant que les royalties qu'ils récupèrent sont destinés à financer la recherche et donc l'innovation. Cependant, leurs pratiques mêmes représentent des freins à l'innovation : secret industriel, pools de brevets sur tous les gènes importants en culture, légalisation du biopiratage, et surtout interdiction des semences fermières et paysannes. Par la diversité de leurs pratiques culturelles et sociales, de leurs terroirs, de leurs semences, les millions de paysans dans le monde qui cultivent et échangent les semences paysannes créent en effet chaque année plus de biodiversité cultivée et d'innovations que 50 ans de sélection industrielle !

7) les banques de semences publiques mobilisent de gros moyens pour sauvegarder la biodiversité

Les banques de gènes réfrigérées existantes au sein d'instituts de recherche ne suffisent pas à sécuriser la conservation des semences. De plus, elles sont de moins en moins financées, tendent à se privatiser, et pourraient disparaître à terme : leur privatisation est une confiscation de la biodiversité au bénéfice de l'industrie. Par exemple, la grande banque de semences médiatisée de Svalbard n'est qu'un congélateur privé de gènes et non un conservatoire public : sans remise en culture, les graines perdent leur pouvoir germinatif et sont donc destinées à mourir.

La conservation vivante dans les champs et les jardins est un complément indispensable des banques réfrigérées, seul à même d'assurer le renouvellement et l'adaptation constante des semences aux évolutions climatiques, techniques, sociales... Pour cela, il est impératif de permettre aux paysans, jardiniers et artisans semenciers de s'organiser collectivement pour assurer le maintien et le renouvellement de la biodiversité cultivée en faisant reconnaître leurs droits par la loi.



8) la rédaction des lois sur les semences est issue d'un processus démocratique

En l'absence de mobilisations citoyennes fortes, seuls les lobbys industriels rédigent les lois. Par exemple, la loi française de 2011 sur les Certificats d'Obtention Végétale (COV) n'a fait l'objet d'aucune consultation démocratique des organisations paysannes et de la société civile : elle reprend simplement tous les souhaits de l'industrie semencière, notamment en taxant les quelques semences de ferme qui ne sont pas interdites...

De même, la commission européenne vient d'émettre de nouveaux projets de règlements sur les semences : si quelques portes semblent ouvertes pour les semences paysannes grâce aux compétences et aux actions de réseaux paysans et/ou d'ONG, elles pourraient vite être refermées par les nouvelles normes sanitaires, de biosécurité, de traçabilité... et ces ouvertures pourraient devenir un boulevard pour les plantes brevetées... Restons mobilisés !

9) la coexistence entre semences paysannes et semences brevetées est possible

Vrai, dans un monde sans insectes pollinisateurs, sans oiseaux, sans animaux, sans vent, sans machines, sans humains... susceptibles de transporter des pollens ou des graines brevetés... et sans brevets sur les gènes ou caractères « natifs » qui existent déjà dans les plantes issues de semences paysannes... Mais malheureusement faux dans notre monde ! Aucune mesure de coexistence ne peut empêcher la prolifération des gènes brevetés.

10) on ne peut rien faire à son échelle pour faire évoluer le système alimentaire industriel

Faux ! Il existe de multiples façon d'agir à l'échelle individuelle et collective !

- En tant que consommateur vous pouvez choisir de vous alimenter autrement (agriculture paysanne, biologique ou biodynamique, agriculture de proximité, circuits courts...) et participer aux initiatives collectives des AMAP, de Terre de lien, etc. (voir les sites miramap.org et terredeliens.org).
- En tant que citoyen vous pouvez interpellier vos élus pour qu'ils s'engagent en faveur des semences paysannes et rejoindre les associations qui organisent ce plaidoyer (voir le document « 10 mesures pour que vivent les semences paysannes » ou semonslabiodiversite.com).
- En tant que paysans, jardiniers ou citoyens rejoignez les associations qui participent à la conservation, au renouvellement et à la diffusion de la biodiversité cultivée et des savoir-faire associés (voir www.semencespaysannes.org).

Vous pouvez également soutenir le Réseau Semences Paysannes qui depuis 10 ans, œuvre à la coordination et la consolidation des initiatives locales de promotion et de défense de la biodiversité cultivée et des savoir-faire associés. Ce réseau travaille également à la promotion de modes de gestion collectif et de protection des semences paysannes (Maisons des Semences Paysannes) ainsi qu'à la reconnaissance scientifique et juridique des pratiques paysannes de production et d'échange de semences et de plants.

❖ Parce qu'elles sont actrices du maintien et du renouvellement de la biodiversité cultivée ❖
Parce qu'elles permettent de retrouver des goûts oubliés et de lutter contre l'uniformisation de la nourriture ❖ Parce qu'elles seules peuvent produire une alimentation suffisante, de haute qualité nutritionnelle et respectueuse de l'environnement pour les hommes d'aujourd'hui et les générations futures ❖ Parce qu'elles sont diverses, évolutives et donc adaptables sans engrais et pesticides chimiques à la diversité des terroirs, aux pratiques paysannes et aux changements climatiques ❖ Parce qu'elles redonnent de l'autonomie au métier de paysan ❖ Parce qu'elles sont librement reproductibles et qu'elles offrent une alternative aux hybrides F1, clones et autres OGM ❖ Parce qu'elles sont aujourd'hui menacées par un cadre réglementaire contraignant et par les contaminations d'OGM...

... JE SOUTIENS LES SEMENCES PAYSANNES !

